Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le 17/12/2024

ID: 026-200068781-20241212-2024_DELIB187-BF

Communauté d'Agglomération Valence Romans Agglo

REGISTRE DES

DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2024 187

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre, à 18h00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au Centre Culturel Jean Cocteau de BOURG DE PEAGE, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 06/12/2024

Nombre de conseillers : - en exercice : 112 - présents : 81 - votants : 101

OBJET: BUDGET ANNEXE **GEMAPI** - BUDGET PRIMITIF 2025

PRESENTS:

DUCLAUX Jean-Claude, VALLON Cyril, COTTINI Christian, RIPOCHE Bernard, MANTEAUX Nadine, GERMAIN Henri, NIESON Nathalie, PLACE Anna, ROLLAND Christian, GENTIAL Dominique, GUILLON Eliane, MOURIER Marlène, PAILHES Wilfrid, RANC Christiane, REVERDY Florian, PIENNE Daniel, VEISSEIX Lydie, BELLIER François, VASSY Frédéric, CLEMENT Elise, GAUTHIER Christian, LARUE Fabrice, BOUIT Séverine, LAGUT Martine, CHAZAL Françoise, PERNOT Yves, BAR Fabrice, PELTIER Catherine, MEGE André, VITTE Bruno, FOURNAT Jean-Noël, SYLVESTRE Dominique, PELLOUX-PRAYER Marion, HORNY Patrice, HOURDOU Philippe, PEYRARD Marylène, ROCHAS Olivier, GUILLEMINOT Karine, COUSIN Stéphane, ROBIN Alain, BARNERON Philippe, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, TRAPIER Pierre, CLEMENT Danielle, ARNAUD Edwige, BROSSE Nathalie, GUINARD Joseph, JACQUOT Laurent, LABADENS Philippe, LENQUETTE Nathalie, PAGANI Isabelle, PETIT Etienne Paul, ROBERT David, THORAVAL Marie-Hélène, LARAT Etienne, CHEVROL Nadine, MONTMAGNON Marie, COLOMB Pierre, AGRAIN Françoise, HANSBERQUE Pascal, BRUSCHINI Jean-Jacques, BENCHELLOUG Adem, BLACHE Thomas, BRARD Lionel, CASARI Bruno, CHAUMONT Jean-Luc, DALLARD Laurence, DARAGON Nicolas, JUNG Anne, MAHAUX Pierre-Olivier, MASSIN Nancie, MEJEAN Florent, MONNET Laurent, PASCAL Marie-Françoise, RAVELLI Michèle, SAILLOUR Morgane, SEGUIN Marie-José, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule, VASSY Jean-Louis

ABSENT(S) ayant donné procuration :

Monsieur PREVIEU Bernard a donné pouvoir à madame CLEMENT Danielle Monsieur ESPRIT Aurélien a donné pouvoir à madame MOURIER Marlène Monsieur TAFANKEJIAN Robert a donné pouvoir à madame GUILLON Eliane Monsieur PANO Alban a donné pouvoir à monsieur SOULIGNAC Franck Monsieur BARRUYER Daniel a donné pouvoir à monsieur HANSBERQUE Pascal Monsieur POUILLY Jérôme a donné pouvoir à monsieur COLOMB Pierre Monsieur DELOCHE Georges a donné pouvoir à madame BOUIT Séverine Monsieur GROUSSON Daniel a donné pouvoir à madame BROT Suzanne Madame MAIRE Florence a donné pouvoir à monsieur JACQUOT Laurent Monsieur BARRY Francis a donné pouvoir à madame CHEVROL Nadine Monsieur VALLA Jean-Michel a donné pouvoir à madame MONTMAGNON Marie Madame AMIRI Kerha a donné pouvoir à monsieur BENCHELLOUG Adem Monsieur DIRATZONIAN-DAUMAS Franck a donné pouvoir à monsieur MONNET Laurent Monsieur FAURIEL Sylvain a donné pouvoir à monsieur BRARD Lionel Madale ILIOZER Nathalie a donné pouvoir à madame TENNERONI Annie-Paule Madame PAULET Cécile a donné pouvoir à madame PASCAL Marie-Françoise Monsieur POUTOT Renaud a donné pouvoir à madame SAILLOUR Morgane Madame PUGEAT Véronique a donné pouvoir à monsieur MAHAUX Pierre-Olivier Monsieur RASTKLAN Georges a donné pouvoir à monsieur CHAUMONT Jean-Luc Madame ROCHE Annie a donné pouvoir à monsieur TRAPIER Pierre

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le 17/12/2024

|D::026-200068781-20241212-2024_DELIB187-BF

Cette évolution peut être appréhendée à travers l'analyse des plassociés.

Ainsi, le niveau des charges à caractère général augmente de 80 k€ corrélativement à l'intensification des portages de projet de gestion de zones humides et de la signature d'une convention avec le conservatoire des espaces naturels afin de mettre en œuvre les axes stratégiques définis en la matière par l'Agglomération.

Les dépenses de personnel augmentent légèrement pour prendre en compte l'évolution normale de carrière des agents du service, et notamment le glissement vieillesse technicité.

L'augmentation du chapitre 65 doit être principalement rapprochée de l'évolution de 17 k€ de la participation au Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Herbasse (SIABH). Pour rappel, la gestion de cette rivière concerne plusieurs EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) et n'est pas prise en charge en direct par Valence Romans Agglo. Les recettes de fonctionnement sont essentiellement constituées de la taxe GEMAPI. Il n'est pas prévu d'augmentation du produit attendu, ce qui induit un maintien du niveau de ressources de 2,54 M€ de taxe et 0,6 M€ de compensation de l'Etat, soit 2,6 M€ au total.

L'Agglo perçoit également des accompagnements de l'Agence de l'eau au titre de l'entretien des rivières.

La contribution GEAMPI est destinée à permettre à l'Agglo de dimensionner sa politique d'investissement et porter les travaux visant à la sécurisation de différents cours d'eau.

A ce titre, de nombreuses rivières bénéficient d'opérations visant à remplir cet objectif. A titre principal, les dépenses porteront sur la Véore et l'Ecoutay.

Les crédits de paiement 2025 sollicités sur l'autorisation de programme s'élèvent donc à 4 M€ et se ventilent très principalement autour des projets précités. Les délais inhérents à la conduite opérationnelle, juridique et technique de certains d'entre eux ont conduit à reporter certaines programmations en 2025, notamment pour la Véore. A ces opérations, doivent être ajoutés d'autres travaux d'investissement hors autorisation de programme portant l'enveloppe globale inscrite à hauteur de 4,48 M€.

Outre la ressource FCTVA proportionnelle aux dépenses d'investissement, les recettes d'investissement intègrent les subventions attendues, notamment au titre du dispositif fonds vert ou de l'Agence de l'Eau.

L'emprunt d'équilibre est fixé à ce stade budgétaire à 3,4 M€. L'affectation des résultats 2024 au budget supplémentaire permettra d'affiner le besoin de financement.

Equilibre de la Section de fonctionnement

Chapitre	BP 2024	BP 2025
011 - Charges à caractère général	495 412 €	575 000 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 248 126 €	1 300 230 €
014 - Atténuations de produits	60 000 €	70 000 €
023 - Virement à la section d'investissement	433 551 €	203 740 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	240 700 €	297 100 €
65 - Autres charges de gestion courante	390 010 €	415 010 €
66 - Charges financières	217 000 €	212 000 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 084 799 €	3 073 080 €

Chapitre	BP 2024	BP 2025
013 - Atténuations de charges	- €	5 000 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	51 200 €	44 600 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	58 670 €	58 670 €
731 - Fiscalité locale	2 540 000 €	2 540 000 €
74 - Dotations et participations	434 919 €	424 800 €
75 - Autres produits de gestion courante	10€	10 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 084 799 €	3 073 080 €

Equilibre de la Section d'investissement

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le 17/12/2024

ID: 026-200068781-20241212-2024_DELIB187-BF

Chapitre	BP 2024	BP 2025
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	51 200 €	44 600 €
041 - Opérations patrimoniales	10 000 €	10 000 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	440 000 €	460 000 €
204 - Subventions d'équipement versées	7 621 €	7 600 €
20 - Immobilisations incorporelles	273 000 €	285 000 €
21 - Immobilisations corporelles	985 000 €	922 000 €
23 - Immobilisations en cours	2 470 000 €	2 755 400 €
27 - Autres immobilisations financières	50 000 €	50 000 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 286 821 €	4 534 600 €

Chapitre	BP 2024	BP 2025
021 - Virement de la section de fonctionnement	433 551 €	203 740 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	240 700 €	297 100 €
041 - Opérations patrimoniales	10 000 €	10 000 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	400 000 €	400 000 €
13 - Subventions d'investissement	852 348 €	204 500 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 350 222 €	3 419 260 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 286 821 €	4 534 600 €

Vu l'article L1612-20 du Code Général des collectivités territoriales qui rend applicable aux établissements de coopération intercommunale, l'ensemble des dispositions relatives aux votes des budgets dans les communes et EPCI,

Vu la nomenclature budgétaire M57,

Le Conseil communautaire DECIDE :

- d'approuver le budget primitif 2025 du budget annexe GEMAPI qui s'équilibre à hauteur de 3 073 080 € en fonctionnement et de 4 534 600 € en investissement,
- d'autoriser le Président à procéder à des virements de crédits en fonctionnement entre les chapitres 011, 65, 67 et 68 dans la limite réglementaire de 7.5% des crédits ouverts.
- d'autoriser le Président à procéder à des virements de crédits en investissement entre les chapitres 20, 204, 21, 23 et 45 dans la limite règlementaire de 7.5% des crédits ouverts,
- d'autoriser et mandater le Président ou son représentant à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Délibération adoptée à la majorité absolue

Votants POUR: 96 voix Votants CONTRE: 5 voix

TRAPIER Pierre, PAGANI Isabelle, CASARI Bruno, MEJEAN Florent, ROCHE Annie

S'abstenant : 0 voix

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le 17/12/2024

ID: 026-200068781-20241212-2024_DELIB187-BF

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme Fait à Valence, le 19/12/2024 Le Président, Par délégation, Véronique DEBEAUMONT **Directrice Générale Adjointe**

Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat dans le département de leur publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI: CA VALENCE ROMANS AGGLO (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20006878100158

POSTE COMPTABLE: tresorerie valence agglomeration

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET: GEMAPI (3)

ANNEE 2025

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT. (2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe. (3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	S
C1 - Execution du budget de l'exercice precedent - Resultats C2 - Exécution du budget de l'avaraina prépádant - DAD Déparance	0 1
Cz - Execution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	~ ∞
II - Présentation générale du budget	
	6
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses D2 - Balance nénérale - Recettes	17
III - Vote du hudret	
III - Volte un Duuget A - Section d'invectissement - Vite d'ensemble	21
A - Section a investissement - vue a ensemble A4 - Section d'investissement - Dénonse - Détail par article	25
A I - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article A2 1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
	40
A1.01 - Opérations non ventilables	43
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
Al.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	4
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	47
A2.01 - Opérations non ventilables	49
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction U-5 - Gestion des Ionds europeens مع 10 التسميزيي المرابعة المر	Sans Objet
A2.531 - Folkolo II - Seculitic A3 032 - Exaction 2 - Enceignement formation professionnelle et ammentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, ieunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.93/ - Fonction / - Environnement	00.00
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
B - Annexes patrimoniales	2. IO 2000 D
B1.1 - Etat de la dette - Detail des credits de tresorene B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Frat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	57
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

D1.0 - Etat de la dette - Dette pout illiance i fempiunt d'un autre organisme	Salls Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	58
B3.1 - Etat des provisions constituées	09
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	62
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	99
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	99
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	29
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	89
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	69

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :
dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement : les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie II « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	228725

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	507,715086

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

⁽¹⁾ A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1 er janvier N.

⁽³⁾ L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

⁽⁴⁾ Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

 I – L'assemblée délibérante décide de voter le prés 	sent budget :
---	---------------

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3):

- Fonctionnement : 7,5 %

- Investissement: 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...
- (5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
Investissement	0,00	0,00	B2 0,00
Fonctionnement	0,00	IV 0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

⁽¹⁾ État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

⁽²⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽³⁾ Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽⁴⁾ Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	_
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

	·	
Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVE	SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(1)
018	RSA	00'0
10	Dotations, fonds divers et réserves	00'0
13	Subventions d'investissement (3)	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées	00'0
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	00'0
21	Immobilisations corporelles (3)	00'0
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	00'0
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	00'0
26	Participations et créances rattachées	00'0
27	Autres immobilisations financières (3)	00'0
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	00'0 (11)
011	Charges à caractère général (4)	00'0
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	00'0
014	Atténuations de produits	0,00
016	АРА	00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0
65	Autres charges de gestion courante (4)	00'0
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	00'0
99	Charges financières	0,00
29	Charges spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité

des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées. Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

	က္
	0
I – INFORMATIONS GENERALES	EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVE	SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	00'0 (III)
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	00'00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(IV) 0,00
20	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	АРА	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
26	Produits financiers	0,00
22	Produits spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	Α

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	4 534 600,00	4 534 600,00
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	4 534 600,00	4 534 600,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 073 080,00	3 073 080,00
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
REPORTS	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
	002 Resultat de fonctionnement reporte (1)	0,00	0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	3 073 080,00	3 073 080,00
	TOTAL DU BUDGET (4)	7 607 680,00	7 607 680,00

⁽¹⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
- (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
- (4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)	- Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé	Onaphire(s)	
2018-P4.01	GEMAPI		0,00
	TOTAL		0,00
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

⁽²⁾ L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)	Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé	Chapitre(3)	
	TOTAL		0,00
	« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

⁽²⁾ L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
20	Immobilisations incorporelles (sauf le	273 000,00	00'0	285 000,00	285 000,00	285 000,00
	204) (y compris opérations) (3)					
204	Subventions d'équipement versées (y	7 621,00	00'0	7 600,00	7 600,00	7 600,00
	compris opérations) (3) (8)					
21	Immobilisations corporelles (y compris	985 000,00	00'0	922 000,00	922 000,00	922 000,00
	opérations) (3)					
22	Immobilisations reçues en	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	affectation (y compris opérations) (3)					
	(4)					
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 470 000,00	00'0	2 755 400,00	2 755 400,00	2 755 400,00
	(y compris opérations) (3)					
Total d	Total des dépenses d'équipement	3 735 621,00	00'0	3 970 000,00	3 970 000,00	3 970 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
13	Subventions d'investissement (3)	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées	440 000,00	00'0	460 000,00	460 000,00	460 000,00
18	Cpte de liaison : affectation	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	(BA,régie) (5)					
56	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
27	Autres immobilisations financières (3)	50 000,00	00'0	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total d	Total des dépenses financières	490 000,00	0000	510 000,00	510 000,00	510 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	de tiers (6)					
Total d	Total des dépenses réelles d'investissement	4 225 621,00	00'0	4 480 000,00	4 480 000,00	4 480 000,00

				l'investissement	d'inve
54 600,00	54 600,00	54 600,00	61 200,00	Total des dépenses d'ordre	Total o
10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	Opérations patrimoniales (7)	041
				sections (7)	
44 600,00	44 600,00	44 600,00	51 200,00	Opérations ordre transf. entre	040

TOTAL	4 286 821,00	00'0	4 534 600,00	4 534 600,00	4 534 600,00
					+
)	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	TION NEGATIF REPC	RTE OU ANTICIPE	00'0
					II
		TOTAL DES DEPE	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	EMENT CUMULEES	4 534 600,00

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
(4) En dépenses imputées au chapitre 018.
(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
(7) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.
(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	=
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

		Pour mémoire,	المؤيدة مملوه	i i i i i i i i i i i i i i i i i i i	Votodo	I A T O T
Сһар.	Libellé	budget	Nestes a realiser	nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	(= RAR + vote)
		précédent (1)		(_)		,
018	RSA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf	852 348,00	00'0	204 500,00	204 500,00	204 500,00
	le 138) (3)					
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	2 350 222,00	00'0	3 419 260,00	3 419 260,00	3 419 260,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	00'0	00'0	0,00
Total d	Total des recettes d'équipement	3 202 570,00	00'0	3 623 760,00	3 623 760,00	3 623 760,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf	400 000,00	00'0	400 000,00	400 000,00	400 000,00
	1068)					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
26	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	00'0	0,00	0,00
Total d	Total des recettes financières	400 000,00	00'0	400 000,00	400 000,00	400 000,00
45	Chapitres d'opérations pour le compte de	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	tiers (9)					
Total d	Total des recettes réelles d'investissement	3 602 570,00	00'0	4 023 760,00	4 023 760,00	4 023 760,00

fonctionnement (10) 040 Opérations ordre transf. entre sections (10) (11) 041 Opérations patrimoniales (10)	021 Virement de la section de 433 551,00	203 740,00	203 740,00	203 740,00
- " -				
w, C	entre 240 700,00	297 100,00	297 100,00	297 100,00
	s (10) 10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement	estissement 684 251,00	510 840,00	510 840,00	510 840,00

4 534 600,00	+	00'0	II	4 534 600,00
4 534 600,00 4 534 600,00 4 534 600,00		E OU ANTICIPE		NT CUMULEES
4 534 600,00		R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
00'0		LDE D'EXECUTION		TAL DES RECETTES
4 286 821,00		R 001 SC		ТОТ
TOTAL				

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

456 240,00

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent. (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
 - (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un
- (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
 (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
 (10) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; PI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.
 (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables. (12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040. (13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Tropositions Tropositions Tropositions			Pour mémoire,	المؤيرة مولومة	i+i 0000	Votodo	, A L C L
Charges à caractère général (3) 495 412,00 0,00 575 000,00 575 000,00 Charges de personnel et frais 1 248 126,00 0,00 1 300 230,00 1 300 230,00 Atténuations de produits 60 000,00 0,00 70 000,00 70 00 APA Appenaisations de RMI 0,00 0,00 0,00 0,00 Autres charges de gestion 390 010,00 0,00 415 010,00 415 01 Autres charges de gestion 0,00 0,00 415 010,00 415 01 Autres charges de gestion 0,00 0,00 2360 240,00 212 00 Arielus Charges financières 217 00,00 0,00 212 000,00 212 00 Charges financières 217 00,00 0,00 0,00 212 000,00 212 00 Charges spécifiques (3) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Dotations aux provisions, 2410 548,00 0,00 2572 240,00 2572 240,00	Снар.	Libellé	budget précédent (1)	Restes a realiser N-1	riopositions nouvelles (2)	vote de l'assemblée	(= RAR + vote)
Charges de personnel et frais assimilés (3) Charges de personnel et frais 1 248 126,00 0,00 1 300 230,00 1 300 230,00 Atténuations de produits 60 000,00 0,00 770 000,00 70 00 APA RSA / Régularisations de RMI 0,00 0,00 0,00 70 00 Autres charges de gestion 390 010,00 0,00 415 01,00 415 01 Frais fonctionnement des groupes 0,00 0,00 2360 240,00 212 00 Artes dépenses de gestion courante 213 548,00 0,00 2360 240,00 212 00 Charges financières 217 000,00 0,00 212 000,00 212 00 Charges spécifiques (3) 0,00 0,00 0,00 0,00 Dotations aux provisions, 0,00 0,00 0,00 0,00 dépréciations (semi-budgétaires) (3) 0,00 2572 240,00 2572 240,00	011	Charges à caractère général (3)	495 412,00	00'0	575 000,000	575 000,000	575 000,00
Attenuations de produits 60 000,000 0,000	012	Charges de personnel et frais	1 248 126,00	00'0	1 300 230,00	1 300 230,00	1 300 230,00
Attenuations de produits 60 000,000 0,000 70 000,00 APA 0,000 0,00 0,00 0,00 RSA / Régularisations de RMI 0,000 0,00 0,00 415 01 Autres charges de gestion 390 010,00 0,00 415 01 415 01 courante (sauf 6586) (3) Frais fonctionnement des groupes 0,00 0,00 0,00 2360 240,00 212 00 des dépenses de gestion courante 217 000,00 0,00 212 000,00 212 00 212 00 Charges financières 217 000,00 0,00 0,00 212 000,00 212 00 Charges spécifiques (3) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 dépréciations (semi-budgétaires) (3) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 des dépenses réelles de gestions exéelles de gestionnement 2410 548,00 0,00 2572 240,00 2572 240,00		assimilés (3)					
APA Q,000 Q,100 Q	014	Atténuations de produits	00,000 09	00'0	70 000,00	70 000,00	70 000,00
RSA / Régularisations de RMI 0,00 0,00 0,00 415 010,00 415 01 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3) \$90 010,00 0,00 415 010,00 415 01 Frais fonctionnement des groupes 0,00 0,00 0,00 0,00 des dépenses de gestion courante 2 193 548,00 0,00 212 000,00 212 00 Charges financières 217 000,00 0,00 212 000,00 212 00 Charges spécifiques (3) 0,00 0,00 0,00 212 00 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3) 0,00 0,00 0,00 des dépenses réelles de gestions réelles de gestionnement 2 410 548,00 2 572 240,00 2 572 240,00	016	APA	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
Autres charges de gestion 390 010,00 0,00 415 010,00 415 010,00 courante (sauf 6586) (3) 0,00 0,00 0,00 0,00 d'élus 4 (élus 2 193 548,00 0,00 2 360 240,00 2 360 240,00 des dépenses de gestion courante 2 17 000,00 0,00 212 000,00 212 00 Charges financières 2 17 000,00 0,00 212 000,00 212 00 Charges spécifiques (3) 0,00 0,00 0,00 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3) 0,00 0,00 des dépenses réelles de dépenses réelles de 2410 548,00 2410 548,00 2 572 240,00 2 572 240,00	017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
courante (sauf 6586) (3) courante (sauf 6586) (3) 0,00 0,00 0,00 2360 240,00 2 360 240,00 </td <td>99</td> <td>Autres charges de gestion</td> <td>390 010,00</td> <td>00'0</td> <td>415 010,00</td> <td>415 010,00</td> <td>415 010,00</td>	99	Autres charges de gestion	390 010,00	00'0	415 010,00	415 010,00	415 010,00
Frais fonctionnement des groupes		courante (sauf 6586) (3)					
courante 2 193 548,00 0,00 2 360 240,00 2 360 24 1 17 000,00 0,00 212 000,00 212 00 1 0,00 0,00 0,00 0,00 1 0,00 0,00 0,00 0,00 1 0,00 0,00 0,00 0,00 2 4 10 548,00 0,00 2 572 240,00 2 572 24	9859	Frais fonctionnement des groupes	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
1 courante 2 193 548,00 0,00 2 360 240,00 2 360 240,00 2 17 000,00 0,00 212 000,00 212 000,00 1		d'élus					
217 000,000 0,000 212 000,000 212 000,000 212 000,000 0,000	Total d	les dépenses de gestion courante	2 193 548,00	0,00	2 360 240,00	2 360 240,00	2 360 240,00
) 0,00 0,00 0,00 dgétaires) (3) 2410 548,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	99	Charges financières	217 000,00	00'0	212 000,00	212 000,00	212 000,00
dgétaires) (3) 0,00 0,00 0,00 0,00 2 572 240,00 2 572 24	29	Charges spécifiques (3)	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
dgétaires) (3) 2 410 548,00 0,00 2 572 240,00	89	Dotations aux provisions,	00'0		00'0	00'0	00,00
2 410 548,00 0,00 2 572 240,00		dépréciations (semi-budgétaires) (3)					
fonctionnement	Total d	es dépenses réelles de	2 410 548,00	00'0	2 572 240,00	2 572 240,00	2 572 240,00
	fonctio	nnement					

023	Virement à la section	433 551,00	203 740,00	203 740,00	203 740,00
	d'investissement (4)				
042	Opérations ordre transf. entre	240 700,00	297 100,00	297 100,00	297 100,00
	sections (4) (5)				
043	Opérations ordre intérieur de la	00'0	00'0	00'0	00'0
	section (4)				
Total d	Total des dépenses d'ordre de	674 251,00	500 840,00	500 840,00	500 840,00
fonctio	fonctionnement				

9		0,00	
3 073 080,00	+		1
3 073 080,00		RTE OU ANTICIPE	
3 073 080,00		D 002 RESULTAT REPORTE OU AN	
00'0		D 0	
3 084 799,00			
TOTAL			

3 073 080,00 TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) DF 023 = R/ 021; DI 040 = RF 042; R/ 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.
(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
	EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

		Pour mémoire,	Roctoc à réaliser	Propositions	Vote de	TOTAL
Сһар.	Libellé	budget précédent (1)	N-1	nouvelles (2)	l'assemblée	(= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	00'0	00'0	5 000,000	5 000,000	5 000,00
016	APA	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
20	Prod. services, domaine, ventes	58 670,00	00'0	58 670,00	58 670,00	58 670,00
	diverses					
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
731	Fiscalité locale	2 540 000,00	00'0	2 540 000,00	2 540 000,00	2 540 000,00
74	Dotations et participations (3)	434 919,00	00'0	424 800,00	424 800,00	424 800,00
75	Autres produits de gestion	10,00	00'0	10,00	10,00	10,00
	courante (3)					
Total d	Total des recettes de gestion courante	3 033 599,00	0,00	3 028 480,00	3 028 480,00	3 028 480,00
92	Produits financiers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
77	Produits spécifiques (3)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
78	Reprises amort., dépréciations,	00'0		00'0	00'0	00'0
	prov. (semi-budgétaires) (3)					
Total d	Total des recettes réelles de fonctionnement	3 033 599,00	00'0	3 028 480,00	3 028 480,00	3 028 480,00

042	Opérations ordre transf. entre	51 200,00	44 600,00	44 600,00	44 600,00
	sections (4) (5)				
043	Opérations ordre intérieur de la	00'0	00'0	00'0	00'00
	section (4)				
Total de	Total des recettes d'ordre de	51 200,00	44 600,00	44 600,00	44 600,00
fonctio	fonctionnement				

3 073 080,00	EMENT CUMULEES	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	TOTAL DES RECET		
II					
00'0	ORTE OU ANTICIPE	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	Ω.		
+					
3 073 080,00	3 073 080,00	3 073 080,00	00'0	3 084 799,00	TOTAL

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	456 240,00
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

- (1) Voir état L-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
 (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
 (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
 (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.
 (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires
 - applicables. (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

BALANCE GENERALE – DEPENSES	II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	=
	Į	5

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	۱.		(
	INVESTISSEMENT	Operations reelles (1)	Operations d'ordre (2)	IOIAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	00,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	29 000,00	29 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non	460 000,00	00'0	460 000,00
18	budgetaire) Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'00 (2)		00,00
	Total des opérations d'équipement	00'0		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	285 000,00	00'0	285 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	7 600,00	0,00	7 600,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	922 000,00	0,00	922 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	00'0	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	2 755 400,00	10 000,00	2 765 400,00
018	RSA	00,0	00'0	0,00
56	Participations et créances rattachées	00,00	00'0	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	20 000,00	00'0	20 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		00'0	00'0
29	Dépréciations des immobilisations (4)		00'0	00'0
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		00'0	00'0
ω 	Stocks et en-cours		00'0	00'0
198	Neutralisation des amortissements		15 600,00	15 600,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	00,0	00'0	00'0
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		00'0	00,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		00'0	00'0
29	Dépréciation des comptes financiers (4)		00'0	00'0
	Dépenses d'investissement – Total	4 480 000,00	54 600,00	4 534 600,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

4 534 600,00 TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES D	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (Y COMPrIS KAK)	י compris KAK)	
	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	275 000,000		575 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 300 230,00		1 300 230,00
014	Atténuations de produits	70 000,00		70 000,00
016	АРА	00'0		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0		0,00
09	Achats et variation des stocks		00'0	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	415 010,00	00'0	415 010,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	00'0		0,00
99	Charges financières	212 000,00	00'0	212 000,00
29	Charges spécifiques (9)	00'0	41 500,00	41 500,00
89	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	255 600,00	255 600,00
7.1	Production stockée (ou déstockage)		00'0	00'0
023	Virement à la section d'investissement		203 740,00	203 740,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	2 572 240,00	500 840,00	3 073 080,00

3 073 080,00 D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

0,00

Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
 Hors dépenses imputées au chapitre 018.
 Cas chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
 (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
 (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
 (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
 (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	400 000,00	00'0	400 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	204 500,00	41 500,00	246 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 419 260,00	00'00	3 419 260,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0 (9)		00'0
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	00'0	00'00	00'00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	00'0	00'00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	00'0	00'00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00	00'0	00'00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	10 000,00	10 000,00
018	RSA	00'00	00'0	00'0
56	Participations et créances rattachées	0,00	00'0	00'00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	00'0	00'00
28	Amortissement des immobilisations		255 600,00	255 600,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		00'0	00'0
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	00'0
3	Stocks et en-cours		00'0	00'0
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	00'0	00'0	00'00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		00'00	00'0
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		00'0	00'0
29	Dépréciation des comptes financiers (4)		00'0	00'0
021	Virement de la section de fonctionnement		203 740,00	203 740,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	00'0		0,00
	Recettes d'investissement – Total	4 023 760,00	510 840,00	4 534 600,00

00'0 R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00 R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT 4 534 600,00 TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	NECELLES DE L'	RECEILES DE L'ONCHONNEMENT (9 COMPINS NAN)	Julpus RAR)	
	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	5 000,000		5 000,000
016	АРА	00'0		00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0		00'0
09	Achats et variation des stocks		00'0	0,00
20	Prod. services, domaine, ventes diverses	58 670,00		58 670,00
71	Production stockée (ou déstockage)		00'0	0,00
72	Production immobilisée		00'0	00'0
73	Impôts et taxes (sauf 731)	00'0		00'0
731	Fiscalité locale	2 540 000,00		2 540 000,00
74	Dotations et participations (8)	424 800,00		424 800,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	10,00	00'0	00'0
9/	Produits financiers	00,00	00'00	00'0
77	Produits spécifiques (8)	00,00	44 600,00	44 600,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	00,00
29	Transferts de charges		00'00	00'00
	Recettes de fonctionnement – Total	3 028 480,00	44 600,00	3 073 080,00

0,00 3 073 080,00 TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

- Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
 Hors recettes imputées au chapitre 018.
 Aces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
 A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
 A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
 Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
 Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	Α

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	4 286 821,00	0,00	0,00	4 534 600,00	4 534 600,00	4 020 000,00	514 600,00	4 534 600,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	273 000,00	0,00	0,00	285 000,00	285 000,00	285 000,00	0,00	285 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	7 621,00	0,00	0,00	7 600,00	7 600,00	7 600,00	0,00	7 600,00
21	Immobilisations corporelles	985 000,00	0,00	0,00	922 000,00	922 000,00	922 000,00	0,00	922 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 470 000,00	0,00	0,00	2 755 400,00	2 755 400,00	2 755 400,00	0,00	2 755 400,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'équipement	3 735 621,00	0,00	0,00	3 970 000,00	3 970 000,00	3 970 000,00	0,00	3 970 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	440 000,00	0,00		460 000,00	460 000,00		460 000,00	460 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total	des dépenses financières	490 000,00	0,00	0,00	510 000,00	510 000,00	50 000,00	460 000,00	510 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles	4 225 621,00	0,00	0,00	4 480 000,00	4 480 000,00	4 020 000,00	460 000,00	4 480 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	51 200,00			44 600,00	44 600,00		44 600,00	44 600,00
041	Opérations patrimoniales (7)	10 000,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
Total	des dépenses d'ordre	61 200,00			54 600,00	54 600,00		54 600,00	54 600,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00

|--|

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽²⁾ Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	Α

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			1		II	III = I + II
	TOTAL	4 286 821,00	0,00	4 534 600,00	4 534 600,00	4 534 600,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	852 348,00	0,00	204 500,00	204 500,00	204 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165,	2 350 222,00	0,00	3 419 260,00	3 419 260,00	3 419 260,00
	166 et 1688 non budgétaire)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 202 570,00	0,00	3 623 760,00	3 623 760,00	3 623 760,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	166)					
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes réelles	3 602 570,00	0,00	4 023 760,00	4 023 760,00	4 023 760,00
021	Virement de la section de fonctionnement	433 551,00		203 740,00	203 740,00	203 740,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	240 700,00		297 100,00	297 100,00	297 100,00
041	Opérations patrimoniales (6)	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total de	es recettes d'ordre	684 251,00		510 840,00	510 840,00	510 840,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
Not i Soide a execution positii reporte od anticipe (1)	0,00

|--|

Total des recettes d'investissement cumulées	4 534 600.00
Total des recettes à investissement cumulees	+ 33+ 000,00

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	4 286 821,00	0,00	0,00	4 534 600,00	4 534 600,00	4 020 000,00	514 600,00	4 534 600,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	273 000,00	0,00	0,00	285 000,00	285 000,00	285 000,00	0,00	285 000,00
2031 2033	Frais d'études Frais d'insertion	270 000,00 3 000,00	0,00 0,00		282 000,00 3 000,00	282 000,00 3 000,00	282 000,00 3 000,00	0,00 0,00	282 000,00 3 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	7 621,00	0,00	0,00	7 600,00	7 600,00	7 600,00	0,00	7 600,00
2041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	7 621,00	0,00		7 600,00	7 600,00	7 600,00	0,00	7 600,00
21	Immobilisations corporelles	985 000,00	0,00	0,00	922 000,00	922 000,00	922 000,00	0,00	922 000,00
2111	Terrains nus	770 000,00	0,00		652 000,00	652 000,00	652 000,00	0,00	652 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	115 000,00	0,00		130 000,00	130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00
21351	Bâtiments publics	5 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	85 000,00	0,00		122 000,00	122 000,00	122 000,00	0,00	122 000,00
21828	Autres matériels de transport	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 470 000,00	0,00	0,00	2 755 400,00	2 755 400,00	2 755 400,00	0,00	2 755 400,00
2313	Constructions	2 450 000,00	0,00		2 755 400,00	2 755 400,00	2 755 400,00	0,00	2 755 400,00
238	Avances commandes immo corporelles	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses d'équipement	3 735 621,00	0,00	0,00	3 970 000,00	3 970 000,00	3 970 000,00	0,00	3 970 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	440 000,00	0,00		460 000,00	460 000,00		460 000,00	460 000,00
1641	Emprunts en euros	440 000,00	0,00		460 000,00	460 000,00		460 000,00	460 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
27638	Créance Autres établissements publics	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des	dépenses financières	490 000,00	0,00	0,00	510 000,00	510 000,00	50 000,00	460 000,00	510 000,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses réelles	4 225 621,00	0,00	0,00	4 480 000,00	4 480 000,00	4 020 000,00	460 000,00	4 480 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	51 200,00			44 600,00	44 600,00		44 600,00	44 600,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	51 200,00			44 600,00	44 600,00		44 600,00	44 600,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	18 500,00			18 000,00	18 000,00		18 000,00	18 000,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	10 500,00			11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
198	Neutralisation des amortissements	22 200,00			15 600,00	15 600,00		15 600,00	15 600,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	10 000,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
2313 238	Constructions Avances commandes immo corporelles	10 000,00 0,00			0,00 10 000,00	0,00 10 000,00		0,00 10 000,00	0,00 10 000,00
Total des	dépenses d'ordre	61 200,00			54 600,00	54 600,00		54 600,00	54 600,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽³⁾ Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

⁽⁴⁾ Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁵⁾ Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

	,	
=	A2.1	
III – VOTE DU BUDGET	SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

						-		
ž	Libellé de l'opération N° AP Pour mémoire	N° AP	Pour mémoire	RAR N-1	Propositions	Vote de	Pour	Pour
Opération		Ξ	réalisations		nouvelles	l'assemblée	l'assemblée information	information
			cumulées au				Crédits gérés	Crédits gérés Crédits gérés
			01/01/N				dans le cadre	hors AP
							d'une AP	
	TOTAL		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

=	A2.2
III – VOTE DU BUDGET	SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

	A2.3
III – VOTE DU BUDGET	SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.



	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			ı		II	III = I + II
	TOTAL	4 286 821,00	0,00	4 534 600,00	4 534 600,00	4 534 600,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	852 348,00	0,00	204 500,00	204 500,00	204 500,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	616 223,00	0,00	124 500,00	124 500,00	124 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	19 125,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	217 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	2 350 222,00	0,00	3 419 260,00	3 419 260,00	3 419 260,00
1641	Emprunts en euros	2 350 222,00	0,00	3 419 260,00	3 419 260,00	3 419 260,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des re	cettes d'équipement	3 202 570,00	0,00	3 623 760,00	3 623 760,00	3 623 760,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
10222	FCTVA	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des re	cettes financières	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des re	cettes réelles	3 602 570,00	0,00	4 023 760,00	4 023 760,00	4 023 760,00
021	Virement de la section de fonctionnement	433 551,00		203 740,00	203 740,00	203 740,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	240 700,00		297 100,00	297 100,00	297 100,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	0,00		41 500,00	41 500,00	41 500,00
28031	Frais d'études	133 000,00		152 000,00	152 000,00	152 000,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	7 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	500,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	4 200,00		4 100,00	4 100,00	4 100,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	5 500,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	58 000,00		53 000,00	53 000,00	53 000,00
281828	Autres matériels de transport	27 500,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
041	Opérations patrimoniales (9)	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des re	ecettes d'ordre	684 251,00		510 840,00	510 840,00	510 840,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	В

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information,	information,	(RAR N-1 +
		précédent (1)		les AE lors de la séance			dépenses	dépenses	Vote)
				budgétaire (2)		п	gérées dans le cadre d'une AE	gérées hors AE	III = I + II
	TOTAL	3 084 799,00	0,00	0,00	3 073 080,00	3 073 080,00	0.00	3 073 080,00	3 073 080,00
011	Charges à caractère général (3)	495 412,00	0,00	0,00	575 000,00	575 000,00	0.00	575 000,00	575 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 248 126,00	0,00	0,00	1 300 230,00	1 300 230,00	0,00	1 300 230,00	1 300 230,00
014	Atténuations de produits	60 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	390 010,00	0,00	0,00	415 010,00	415 010,00	0,00	415 010,00	415 010,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses de gestion des services	2 193 548,00	0,00	0,00	2 360 240,00	2 360 240,00	0,00	2 360 240,00	2 360 240,00
66	Charges financières	217 000,00	0,00		212 000,00	212 000,00		212 000,00	212 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des	s dépenses financières	217 000,00	0,00	0,00	212 000,00	212 000,00		212 000,00	212 000,00
Total des	s dépenses réelles	2 410 548,00	0,00	0,00	2 572 240,00	2 572 240,00	0,00	2 572 240,00	2 572 240,00
023	Virement à la section d'investissement	433 551,00			203 740,00	203 740,00		203 740,00	203 740,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	240 700,00			297 100,00	297 100,00		297 100,00	297 100,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses d'ordre	674 251,00			500 840,00	500 840,00		500 840,00	500 840,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 3 073 080,00

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽²⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 084 799,00	0,00	3 073 080,00	3 073 080,00	3 073 080,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	58 670,00	0,00	58 670,00	58 670,00	58 670,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	2 540 000,00	0,00	2 540 000,00	2 540 000,00	2 540 000,00
74	Dotations et participations (2)	434 919,00	0,00	424 800,00	424 800,00	424 800,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
Total de	s recettes de gestion des services	3 033 599,00	0,00	3 028 480,00	3 028 480,00	3 028 480,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes réelles	3 033 599,00	0,00	3 028 480,00	3 028 480,00	3 028 480,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	51 200,00		44 600,00	44 600,00	44 600,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes d'ordre	51 200,00		44 600,00	44 600,00	44 600,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00

Total des recettes de fon	tionnement cumulées	3 073 080,00

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽²⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

⁽⁴⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁷⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés	Pour information Crédits gérés	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			_	séance			dans le cadre	hors AE	
			I	budgétaire (3)		II	d'une AE		III = I + II
	TOTAL	3 084 799,00	0,00	0,00	3 073 080,00	3 073 080,00	0,00	3 073 080,00	3 073 080,00
011	Charges à caractère général (4)	495 412,00	0,00	0,00	575 000,00	575 000,00	0,00	575 000,00	575 000,00
60611	Eau et assainissement	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
60612	Energie - Electricité	6 400,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
60621	Combustibles	1 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60622	Carburants	17 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
60623	Alimentation	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60628	Autres fournitures non stockées	400,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
60631	Fournitures d'entretien	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
60632	Fournitures de petit équipement	13 500,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	7 500,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
61351	Matériel roulant	1 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
61521	Entretien terrains	55 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	11 500,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
61551	Entretien matériel roulant	18 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
6156	Maintenance	7 600,00	0,00		9 300,00	9 300,00	0,00	9 300,00	9 300,00
62268	Autres honoraires, conseils	181 940,00	0,00		266 790,00	266 790,00	0,00	266 790,00	266 790,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6231	Annonces et insertions	8 100,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6238	Divers	20 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6282	Frais de gardiennage	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	8 500,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
628721	Remb. frais aux BA/régies sans ps.morale	88 732,00	0,00		80 960,00	80 960,00	0,00	80 960,00	80 960,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres services extérieurs	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
63512	Taxes foncières	6 340,00	0,00		6 650,00	6 650,00	0,00	6 650,00	6 650,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 248 126,00	0,00		1 300 230,00	1 300 230,00		1 300 230,00	1 300 230,00

Chap. / art.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
(1)		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information	information	(RAR N-1 +
		précédent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	
0040	Personnel affecté par GFP	208 126,00	0,00	budgétaire (3)	200 230,00	200 230,00	d'une AE	200 230,00	200 230,00
6216	rattachement	200 120,00	0,00		200 230,00	200 230,00		200 230,00	200 230,00
6218	Autre personnel extérieur	16 800,00	0,00		16 800,00	16 800,00		16 800,00	16 800,00
6331	Versement mobilité	8 585,00	0,00		10 326,00	10 326,00		10 326,00	10 326,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 301,00	0,00		3 443,00	3 443,00		3 443,00	3 443,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 257,00	0,00		7 569,00	7 569,00		7 569,00	7 569,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 980,00	0,00		2 064,00	2 064,00		2 064,00	2 064,00
64111	Rémunération principale titulaires	355 220,00	0,00		423 848,00	423 848,00		423 848,00	423 848,00
64112	SFT, indemnité de résidence	3 559,00	0,00		2 380,00	2 380,00		2 380,00	2 380,00
64113	NBI	1 613,00	0,00		1 095,00	1 095,00		1 095,00	1 095,00
64118	Autres indemnités	29 119,00	0,00		32 130,00	32 130,00		32 130,00	32 130,00
64131	Rémunérations	250 187,00	0,00		224 187,00	224 187,00		224 187,00	224 187,00
64132	SFT, indemnité de résidence	1 205,00	0,00		3 878,00	3 878,00		3 878,00	3 878,00
64138	Primes et autres indemnités	66 502,00	0,00		62 563,00	62 563,00		62 563,00	62 563,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	148 805,00	0,00		146 331,00	146 331,00		146 331,00	146 331,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	125 648,00	0,00		142 171,00	142 171,00		142 171,00	142 171,00
6454 6478	Autres charges sociales diverses	12 969,00 7 250,00	0,00 0,00		11 915,00 9 300,00	11 915,00 9 300,00		11 915,00 9 300,00	11 915,00 9 300,00
014	Atténuations de produits	60 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00
*	·								
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	60 000,00	0,00	2.22	70 000,00	70 000,00	2.22	70 000,00	70 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	390 010,00	0,00	0,00	415 010,00	415 010,00	0,00	415 010,00	415 010,00
65315	Formation	30 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
65568	Autres contributions	350 000,00	0,00		380 000,00	380 000,00	0,00	380 000,00	380 000,00
65733	Subv. fonct. départements	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65888	Autres	10,00	0,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	lépenses de gestion des services	2 193 548,00	0,00	0,00	2 360 240,00	2 360 240,00	0,00	2 360 240,00	2 360 240,00
66	Charges financières	217 000,00	0,00		212 000,00	212 000,00		212 000,00	212 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	217 000,00	0,00		212 000,00	212 000,00		212 000,00	212 000,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des c	harges financières et spécifiques	217 000,00	0,00	0,00	212 000,00	212 000,00		212 000,00	212 000,00
Total des d	lépenses réelles	2 410 548,00	0,00	0,00	2 572 240,00	2 572 240,00	0,00	2 572 240,00	2 572 240,00
023	Virement à la section d'investissement	433 551,00			203 740,00	203 740,00		203 740,00	203 740,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	240 700,00			297 100,00	297 100,00		297 100,00	297 100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00			41 500,00	41 500,00		41 500,00	41 500,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	240 700,00			255 600,00	255 600,00		255 600,00	255 600,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		674 251,00			500 840,00	500 840,00		500 840,00	500 840,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽³⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

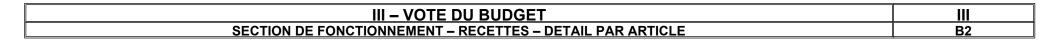
⁽⁶⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁷⁾ Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

⁽⁸⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁹⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

⁽¹⁰⁾ Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Propositions	Vote de l'assemblée	Total	
		budget	_	nouvelles		(RAR N-1 + Vote)	
		précédent (2)	ı		II	= +	
	TOTAL	3 084 799,00	0,00	3 073 080,00	3 073 080,00	3 073 080,00	
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	58 670,00	0,00	58 670,00	58 670,00	58 670,00	
70878	Remb. frais par des tiers	58 670,00	0,00	58 670,00	58 670,00	58 670,00	
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
731	Fiscalité locale	2 540 000,00	0,00	2 540 000,00	2 540 000,00	2 540 000,00	
73136	Taxe gest° milieux aqua, prévent° inond	2 540 000,00	0,00	2 540 000,00	2 540 000,00	2 540 000,00	
74	Dotations et participations (3)	434 919,00	0,00	424 800,00	424 800,00	424 800,00	
74718	Autres participations Etat	157 800,00	0,00	187 800,00	187 800,00	187 800,00	
7473	Participation départements	43 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	
747888	Autres	174 119,00	0,00	167 000,00	167 000,00	167 000,00	
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00	
75	Autres produits de gestion courante (3)	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00	
75888	Autres	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00	
Total des rece	ttes de gestion des services	3 033 599,00	0,00	3 028 480,00	3 028 480,00	3 028 480,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total des rece	ttes réelles	3 033 599,00	0,00	3 028 480,00	3 028 480,00	3 028 480,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	51 200,00		44 600,00	44 600,00	44 600,00	
77681	Neutralisation des amortissements	22 200,00		15 600,00	15 600,00	15 600,00	
777	Rec subv inv transférées cpte résult	29 000,00		29 000,00	29 000,00	29 000,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)			0,00	0,00	0,00	
Total des rece	ttes d'ordre	51 200,00		44 600,00	44 600,00	44 600,00	

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00 0,00 0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	460 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	460 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	3 819 260,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 419 260,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A 1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	4 020 000,00	0,00		4 480 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		460 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	285 000,00	0,00		285 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	7 600,00	0,00		7 600,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	922 000,00	0,00		922 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	2 755 400,00	0,00		2 755 400,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	50 000,00	0,00		50 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	204 500,00	0,00		4 023 760,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		400 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	204 500,00	0,00		204 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		3 419 260,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 - OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	460 000,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	460 000,00
	RECETTES	3 819 260,00
102	Dotations et fonds d'investissement	400 000,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	3 419 260,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

		70 Services communs	71 Actions		72 Actions déchets et propreté urbaine						
Article /			transversales	720	0-11-	721	:-b-4-	722			
compte nature (1)	Libellé			Services communs collecte et propreté	7211 Actions prévention et sensibilisation	cte et traitement des dé 7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	<u>é urbaine</u> 7222 Action propreté urbaine et nettoiement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article /	73 Actions en matière de gestion des eaux						
compte nature (1)	Libellé	731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	4 020 000,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	285 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	7 600,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	652 000,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	122 000,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	2 755 400,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00
	RECETTES		0,00	0,00	0,00	204 500,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	204 500,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte				75 Politique de l'énergie			76 Préserv. patrim.	77 Environnement	78 Autres actions	
nature (1)	Libellé	751 Réseaux de	752	753 Energie éolienne	754 Energie	758 Autres actions	naturel,risques techno.	infrastructures transports		TOTAL DU CHAPITRE
		chaleur et de froid	Energie photovoltaïque	Ellergie eoliellile	hydraulique	Autres actions	tooinio.	transports		1
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 020
										000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	285 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 600,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	652 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	122 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 755
										400,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	204 500,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	204 500,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.



Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	282 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	212 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	2 540 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	2 540 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	2 290 240,00	0,00		2 572 240,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	575 000,00	0,00		575 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	1 300 230,00	0,00		1 300 230,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		70 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	415 010,00	0,00		415 010,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		212 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	488 480,00	0,00		3 028 480,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00		5 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	58 670,00	0,00		58 670,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 540 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	424 800,00	0,00		424 800,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	10,00	0,00		10,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte	Libellé	01
nature (1)		Opérations non ventilables
	DEPENSES	282 000,00
661	Charges d'intérêts	212 000,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	70 000,00
	RECETTES	2 540 000,00
731	Fiscalité locale	2 540 000,00

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

		70	71	72								
		Services communs	Actions		1	Actions déchets e	t propreté urbaine	T				
Article /			transversales	720		721		722				
compte	Libellé			Services communs	Collec	cte et traitement des dé		Propreté				
nature (1)				collecte et propreté	7211	7212	7213	7221	7222			
`					Actions prévention	Collecte des	Tri, valorisation,	Actions prévention	Action propreté			
					et sensibilisation	déchets	traitement déchets	et sensibilisation	urbaine et nettoiement			
	DEPENSES	0.00	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
657	Charges intervent° cpt prop Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article /			73 Actions en matière de gestion des eaux								
compte nature (1)	Libellé	731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	2 290 240,00	0,00				
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	55 300,00	0,00				
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00				
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00				
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	68 300,00	0,00				
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	217 030,00	0,00				
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	296 790,00	0,00				
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00	0,00				
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	98 460,00	0,00				
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	23 402,00	0,00				
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	6 650,00	0,00				
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	750 081,00	0,00				
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	300 417,00	0,00				
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	9 300,00	0,00				
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00				
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	380 000,00	0,00				
657	Charges intervent° cpt prop Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00				
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	0,00				
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	488 480,00	0,00				
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00				
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	58 670,00	0,00				
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	364 800,00	0,00				
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00				
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	0,00				

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 - Environnement (suite 2)

		76 Préserv. patrim.	77 Environnement	78 Autres actions							
Article / compte nature (1)	Libellé	751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	Politique de l'énergie 753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	naturel,risques techno.	infrastructures transports	Addies delions	TOTAL DU CHAPITRE	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 290 240,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 300,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 300,00	
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	217 030,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	296 790,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 460,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 402,00	
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 650,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750 081,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 417,00	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 300,00	
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	380 000,00	
657	Charges intervent° cpt prop Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	488 480,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 670,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	364 800,00	
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	

⁽¹⁾ Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
					Emprunts et	dettes a ro	rigine du contrat	Tour	initial	I			Possibilité	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des					8 794 302,29									
établissements financiers (Total)					,									
1641 Emprunts en euros (total)					8 794 302,29									
00000289471	CREDIT AGRICOLE	09/11/2009	01/01/2017	20/06/2017	217 573,63	F	Taux fixe à 4.19 %	4,190	4,190	EUR	А	Р	0	A-1
00000420866	CREDIT AGRICOLE	12/06/2009	01/01/2017	05/01/2017	719 353,90	F	Taux fixe à 4.4 %	4,400	4,400	EUR	Α	Р	0	A-1
0000813716	CREDIT AGRICOLE	23/07/2013	01/01/2017	03/01/2017	262 302,25	F	Taux fixe à 3.75 %	3,750	3,750	EUR	А	Х	0	A-1
1129962	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/01/2009	01/01/2017	01/02/2017	743 809,83	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	4,470	EUR	Α	Р	0	A-1
658174	CREDIT AGRICOLE	09/06/2010	01/01/2017	30/06/2017	309 492,68	F	Taux fixe à 3.8 %	3,800	3,800	EUR	Α	Р	0	A-1
A19180AD000-BA Gemapi	CAISSE D'EPARGNE	06/07/2018	06/07/2018	25/08/2018	241 770,00	F	Taux fixe à 1.69 %	1,690	1,700	EUR	М	Х	0	A-1
A1919050-GEMAPI	CAISSE D'EPARGNE	10/07/2019	25/10/2019	25/03/2020	1 500 000,00	F	Taux fixe à 1.36 %	1,360	1,360	EUR	А	С	0	A-1
MIN516439EUR/001	SFIL CAFFIL	20/06/2006	01/01/2017	01/03/2017	1 500 000,00	F	Taux fixe à 4.89 %	4,890	4,890	EUR	Α	Р	0	A-1
MIN516439EUR/002	SFIL CAFFIL	20/06/2006	01/01/2017	01/10/2017	1 500 000,00	F	Taux fixe à 5.14 %	5,140	5,140	EUR	Α	Р	0	A-1
MIN516439EUR/003	SFIL CAFFIL	20/06/2006	01/01/2017	01/02/2017	1 800 000,00	F	Taux fixe à 3.8 %	3,800	3,840	EUR	S	Р	0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option					0,00									
de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

					Emprunts e	dettes à l'o	rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					8 794 302,29									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁹⁾ Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

					ı	Emprunt	s et dettes au 01/01	/N				
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 208 749,98					450 414,36	200 295,96	0,00	105 006,56
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 208 749,98					450 414,36	200 295,96	0,00	105 006,56
00000289471	N	0,00	A-1	97 624,43	4,47	F	Taux fixe à 4.19	4,190	17 955,84	4 090,46	0,00	1 761,78
00000420866	N	0,00	A-1	325 053,10	4,01	F	Taux fixe à 4.4 %	4,400	59 535,81	14 302,34	0,00	11 520,50
0000813716	N	0,00	A-1	158 972,36	8,01	F	Taux fixe à 3.75 %	3,750	15 189,33	5 961,46	0,00	5 346,93
1129962	N	0,00	A-1	336 889,39	4,08	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	61 617,47	15 058,96	0,00	11 245,08
658174	N	0,00	A-1	152 562,00	5,50	F	Taux fixe à 3.8 %	3,800	23 116,46	5 797,36	0,00	2 459,47
A19180AD000-BA Gemapi	N	0,00	A-1	97 308,03	8,57	F	Taux fixe à 1.69 %	1,700	17 698,32	1 507,41	0,00	18,69
A1919050-GEMAPI	N	0,00	A-1	1 116 194,77	14,23	F	Taux fixe à 1.36 %	1,360	74 412,98	15 180,25	0,00	10 822,95
MIN516439EUR/001	N	0,00	A-1	960 547,47	13,17	F	Taux fixe à 4.89 %	4,890	49 386,28	46 970,77	0,00	37 006,05
MIN516439EUR/002	N	0,00	A-1	1 336 119,86	33,75	F	Taux fixe à 5.14 %	5,140	15 272,26	68 676,56	0,00	16 784,30
MIN516439EUR/003	N	0,00	A-1	627 478,57	4,58	F	Taux fixe à 3.8 %	3,840	116 229,61	22 750,39	0,00	8 040,81
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

					E	Emprunt	s et dettes au 01/01	/N				
						Taux d'intérêt				Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 208 749,98					450 414,36	200 295,96	0,00	105 006,56

⁽¹⁰⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹¹⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹²⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹³⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹⁴⁾ Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

⁽¹⁵⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁶⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁷⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

B1.4 = TIFOLOGIE DE LA REFARTITION DE L'ENCOURS (1)											
Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices				
Structure			ces maices		euro						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	10	0	0	0	0					
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	5 208 749,98	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Nombre de produits	0	0	0	0	0					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Nombre de produits	0	0	0	0	0					
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0					
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Nombre de produits	0	0	0	0	0					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Nombre de produits						0				
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00				
	Montant en euros						0,00				

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération				
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1 000 €						
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)					
L	Documents d'urbanisme - article 202	5	12/12/2024				
L	Frais d'études - article 2031	3	12/12/2024				
L	Frais de recherche et de développement - article 2032	3	12/12/2024				
L	Frais d'insertion - article 2033	5	12/12/202				
L	Subvention équipements versées : Biens mobiliers, matériels, études - article 204	5	12/12/202				
L	Subvention équipements versées : Bâtiments et installations - article 204	15	12/12/202				
L	Subvention équipements versées : Projets d'infrastructure d'intérêt national - article 204	30	12/12/202				
L	Concessions et droits similaires - article 2051	3	12/12/202				
L	Plantations arbres et arbustres - article 2121/21721	15	12/12/202				
L	Autres agencement et aménagement - article 2128/21728	15	12/12/202				
L	Immeubles de rapport - article 21321/217321	20	12/12/202				
L	Autres bâtiments privés - article 21328/217328	20	12/12/202				
L	Espaces animaliers - article 21735	20	12/12/202				
L	Installations générales, agencements, aménagements dans les bâtiments loués - article 21352	20	12/12/202				
L	Autres constructions : installations de CSE - article 2138	15	12/12/202				
L	Autres constructions : déchetterie article 2138	20	12/12/202				
L	Immeubles de rapport sur sol d'autrui - article 2142/21742	20	12/12/202				
L	Installations générales, agencements, aménagements sur sol d'autrui - article 2145/21745	20	12/12/202				
L	Installations de voirie - article 2152/21752	20	12/12/202				
L	Réseaux d'électrification - article 21534/217534	15	12/12/202				
L	Autre mat. et outillage d'incendie et de défense civile - article 21568/217568	10	12/12/202				
L	Materiel roulant d'incendie et de défense civile - article 21561/217561	10	12/12/202				
L	Matériel roulant de voirie - article 215731/2175731	8	12/12/202				
L	Autre matériel et outillage de voirie - article 215738/2175738	6	12/12/202				
L	Gros équipements de garage et d'atelier - article 2158/21758	10	12/12/202				
L	Matériel et outillage - article 2158/21758	5	12/12/202				
L	Mobilier urbain- article 2158/21758	7	12/12/202				
L	Engins de terrassement et tracteurs autres que de voirie - article 2158/21758	10	12/12/202				
L	Appareils de levage, chariot élévateurs - article 2158/21758	10	12/12/202				
L	Ascenceurs - article 2158/21758	10	12/12/202				
L	Matériel d'entretien des espaces publics - article 2158/21758	5	12/12/202				

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Matériel de gestion des déchets : autres conteneurs - article 2158	7	12/12/2024
L	Matériel de gestion des déchets : conteneurs semi enterrés, aériens, enterrés - article 2158	12	12/12/2024
L	Autres immo. corp Installations générales, agencements, aménagements - article 2181	20	12/12/2024
L	Matériel de transport - Véhicule de tourisme et utilitaires - article 21828/217828	5	12/12/2024
L	Matériel de transport - Poids lourds - article 21828/217828	8	12/12/2024
L	Matériel de transport - Deux roues - article 21828/217828	5	12/12/2024
L	Matériel de transport - Déchets ménagers - article 21828/217828	10	12/12/2024
L	Matériels informatiques scolaires - article 21831	5	12/12/2024
L	Matériels informatiques autres que scolaires - article 21838/217838	5	12/12/2024
L	Matériels de bureau et mobiliers scolaires : bureaux, chaises article 21841/217841	10	12/12/2024
L	Matériels de bureau et mobiliers scolaires : photocopieurs, dictaphone article 21841/217841	5	12/12/2024
L	Matériel de reprographie autre que scolaire - article 21848/217848	5	12/12/2024
L	Matériels de bureau et mobiliers autres que scolaires - 21848/217848	10	12/12/2024
L	Sièges autres que scolaires - article 21848/217848	5	12/12/2024
L	Mobilier sécurisé : Coffre-fort, armoire forte article 21848/217848	15	12/12/2024
L	Matériel de téléphonie - article 2185/21748	5	12/12/2024
L	Cheptels - article 2186/21786	10	12/12/2024
L	Matériel de nettoyage - article 2188/21788	10	12/12/2024
L	Autres immobilisations corporelles - équipements de cuisine et sportifs - article 2188/21788	15	12/12/2024
L	Autres immobilisations corporelles - Matériel de vidéosurveillance article 2188-21788	5	12/12/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D			
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)									
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		6 075,00	6 075,00	0,00	6 075,00			
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Autres provisions pour risques	0,00		6 075,00	6 075,00	0,00	6 075,00			
Provision Comptes Epargne Temps	0,00	13/12/2023	6 075,00	6 075,00	0,00	6 075,00			
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		6 075,00	6 075,00	0,00	6 075,00			
	PROVISION	IS BUDGETAIRE	S (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			

	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution	Montant des provisions constituées	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises de l'exercice	SOLDE
Nature de la provision	(1) A	de la provision	au 01/01/N B	C = A + B	D	E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		6 075,00	6 075,00	0,00	6 075,00

⁽¹⁾ Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

⁽³⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	В9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS PC	OURVUS SUR EM EN ETPT (IPLOIS BUDGETAIRES 4)
,,	, ,	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
Directeur départemental - SDIS Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		21,00	0,00	21,00	10,62	7,00	17,62
Adjoints techniques territoriaux Agents de maîtrise Territoriaux Ingénieurs territoriaux Techniciens territoriaux FILIERE SOCIALE (d)	C C A B	7,00 2,00 9,00 3,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	7,00 2,00 9,00 3,00 0,00	4,82 2,00 3,80 0,00 0,00	1,00 0,00 5,00 1,00 0,00	5,82 2,00 8,80 1,00 0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		21,00	0,00	21,00	10,62	7,00	17,62

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	В9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

				o o no mit (ounte)		
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REM	IUNERATION (3)	CON	ITRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoints techniques territoriaux	С	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Ingénieurs territoriaux	Α	TECH	646	0,00	332-11	CDI
Ingénieurs territoriaux	Α	TECH	646	0,00	332-11	CDI
Ingénieurs territoriaux	Α	TECH	697	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieurs territoriaux	Α	TECH	611	0,00	332-11	CDI
Ingénieurs territoriaux	Α	TECH	484	0,00	332-14	CDD
Techniciens territoriaux	В	TECH	395	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social. MT : Médico-technique. SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM: Animation.

POL: Police. POMP: Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique CGFP)
 - 332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois. 332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

 - 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 - 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 - 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 - 332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 - 332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 - 332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 - 332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 332-8-6°: Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 - 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 - 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 - 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 - 326 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 - 343-1 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction)
 - 333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 - 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 - A: Autres
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5. 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

·			
DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)	`		
SIAB HERBASSE			380 000,00
EPCI	•		
Autres organismes de regroupement			

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	2
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A)		
montant négatif si déficit (D001)	00'0	0,00
montant positif si excédent (R001)		
Solde des RAR (B)		
montant négatif si déficit	00'0	0,00
montant positif si excédent		
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)		
Solde positif : excédent de financement	00'0	0,00
Solde négatif : besoin de financement		

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	00'0	00'0
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	00'0
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	00'0

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	489 000,00	489 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	859 340,00	859 340,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	370 340,00	370 340,00

 ⁽¹⁾ Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique
 (2) Cumul des crédits de l'exercice volés ou reportés
 (3) Les RAR étant infégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants: "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	N
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTAL PROPRES = A + B	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	489 000,00	1 489 000,00
16 Empru	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	460 000,00	460 000,00
1631	Emprunts obligataires	00'0	00'0
1641	Emprunts en euros	460 000,00	460 000,00
1643	Emprunts en devises	00'0	00'0
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	00'0	00'0
1671	Avances consolidées du Trésor	00'0	00'0
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	00'0	00'0
1678	Autres emprunts et dettes	00'0	00'0
1681	Autres emprunts	00'0	00'0
1682	Bons à moyen terme négociables	00'0	00'0
1687	Autres dettes	00'0	0,00
Dépenses	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	29 000,00	29 000,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	29 000,00	29 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	2
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

	אבסססעכני	NOES FROTRES	
Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	859 340,00	III 859 340,00
Ressource	Ressources propres externes de l'année (a)	400 000,00	400 000,00
10222	FCTVA	400 000,00	400 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	00'0	00,0
10227	Versement pour sous densité	00'0	00,0
10228	Autres fonds d'investissement	00'0	00'0
13146	Attributions compensation investissement	00'0	00,0
13156	Attributions compensation investissement	00'0	00,0
13246	Attributions compensation investissement	00'0	00,0
13256	Attributions compensation investissement	00'0	00'0
138	Autres subventions invest. non transf.	00'0	00,0
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressource	Ressources propres internes de l'année (b) (4)	459 340,00	459 340,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	00'0	00'00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	152 000,00	152 000,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	3 000,00	3 000,000
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	5 000,00	5 000,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	1 500,00	1 500,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	4 100,00	4 100,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	2 000,00	2 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	5 000,00	5 000,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	53 000,00	53 000,00
29	Dépréciations des immobilisations	00,000.00	000000
31	Matières premières (et fournitures) (5)		
33	En-cours de production de biens (5)		
35	Stocks de produits (5)		
39	Dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Dépréciation des comptes de tiers		
65	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	00'0	00'00
021	Virement de la section de fonctionnement	203 740,00	203 740,00

 ⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
 (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
 (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	>
ARRETE ET SIGNATURES	٧

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de membres présents : 81

Nombre de suffrages exprimés : 101

VOTES:

Pour : 96

Contre:5

Abstentions: 0

Date de convocation: 06/12/2024

Présenté par le Président (1), A Bourg-de-Péage, le 12/12/2024

Délibéré par l'assemblée de la communauté d'agglomération Valence Romans Agglo(2), réunie en session de conseil communautaire A Bourg-de-Péage, le 12/12/2024 Les membres de l'assemblée délibérante de la communauté d'agglomération Valence Romans Agglo (2),(3).

ABRIAL Jacques	
AGRAIN Françoise	
AMIRI Kerha	
ARNAUD Edwige	
BAR Fabrice	
BARNERON Philippe	
BARRUYER Daniel	
BARRY Francis	
BELLIER François	
BENCHELLOUG Adem	
BLACHE Thomas	
BOUIT Séverine	
BRARD Lionel	
BROSSE Nathalie	
BROT Suzanne	
BRUSCHINI Jean-Jacques	
CASARI Bruno	
CAUMES François	
CHAUMONT Jean-Luc	
CHAZAL Françoise	

Λ	A	
V – ARRETE ET SIGNATURES	ARRETE ET SIGNATURES	

CHEVROL Nadine	
CLEMENT Danielle	
CLEMENT Elise	
CLOUZEAU Amanda	
COLOMB Pierre	
COTTINI Christian	
COUSIN Stéphane	
DALLARD Laurence	
DARAGON Nicolas	
DELOCHE Georges	
DIRATZONIAN-DAUMAS Franck	
DUCLAUX Jean-Claude	
ESPRIT Aurélien	
FAURIEL Sylvain	
FOURNAT Jean-Noël	
GALLAND Jean-François	
GAUTHIER Christian	
GENTIAL Dominique	
GERMAIN Henri	
GIRARD Geneviève	
GOT Damien	
GROUSSON Daniel	
GUILLEMINOT Karine	
GUILLON Eliane	
GUINARD Joseph	
HANSBERQUE Pascal	
HERMANN Julie	
HOURDOU Philippe	
HURIEZ Thomas	

^	A	
V – ARRETE ET SIGNATURES	ARRETE ET SIGNATURES	

ILIOZER Nathalie	
JACQUOT Laurent	
JUNG Anne	
LABADENS Philippe	
LAGUT Martine	
LARAT Etienne	
LARUE Fabrice	
LENQUETTE Nathalie	
MAHAUX Pierre-Olivier	
MAIRE Florence	
MANTEAUX Nadine	
MASSIN Nancie	
MEGE André	
MEJEAN Florent	
MONNET Laurent	
MONTWAGNON Marie	
MOURIER Martène	
NIESON Nathalie	
PAGANI Isabelle	
PAILHES Wilfrid	
PANO Alban	
PASCAL Marie-Françoise	
PAULET Cécile	
PAYOT Johanna	
PELLOUX-PRAYER Marion	
PELTIER Catherine	
PERNOT Yves	
PETIT Etienne Paul	
PEYRARD Marylène	

^	A
V – ARRETE ET SIGNATURES	ARRETE ET SIGNATURES

PIENNE Daniel	
PLACE Anna	
POUILLY Jérôme	
POUTOT Renaud	
PREVIEU Bernard	
PUGEAT Véronique	
RANC Christiane	
RASTKLAN Georges	
RAVELLI Michèle	
REVERDY Florian	
RIPOCHE Bernard	
ROBERT David	
ROBIN Alain	
ROCHAS Olivier	
ROCHE Annie	
ROLLAND Christian	
SAILLOUR Morgane	
SEGUIN Marie-José	
SERVIAN Bruno	
SOULIGNAC Franck	
SYLVESTRE Dominique	
TAFANKEJIAN Robert	
TENNERONI Annie-Paule	
TEUFERT Romain	
THORAVAL Marie Hélène	
TRAPIER Pierre	
VALLA Jean-Marc	
VALLA Jean-Michel	
VALLON Bernard	

V – ARRETE ET SIGNATURES	>
ARRETE ET SIGNATURES	A
VALLON Cyril	
VASSY Frédéric	
VASSY Jean-Louis	
VEISSEIX Lydie	
VITTE Bruno	

Certifié exécutoire par le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 19/12/2024, et de la publication le 19/12/2024 A Valence, le 19/12/2024

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».
(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ... (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.